

# **RÈGLEMENT PARTICULIER**

## **Championnat Départemental 54**

### **Jeunes 2026-2027**

**09 et 10 janvier 2027**

#### **1. Généralités**

- Le tournoi se déroule selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBaD. Ces éléments du règlement particulier complètent les dispositions du RGC. Certains points pourront éventuellement être complétés au vu des inscriptions et des équipements attribués.
- Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et être en possession de sa licence 2026/2027 le jour du tournoi.
- Le Juge-Arbitre a la possibilité de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement particulier ; ce qui implique la lecture et l'adoption de chacun des articles de celui-ci de l'ensemble des participants.
- Une tenue vestimentaire, conforme à la circulaire en vigueur, est exigée sur le terrain.
- Chaque joueur devra se conduire de manière décente et conforme à l'esprit sportif pendant un match, où à n'importe quel moment sur le lieu de la compétition, pendant celle-ci.

- 
- Il devra respecter les règles de bonne conduite avant, pendant et après le match comme par exemple serrer la main des arbitres, des adversaires, etc.
  - Chaque joueur devra également faire le maximum pour gagner son ou ses matchs, sous peine d'être sanctionné
  - Les matchs se jouent en 2 sets gagnants de 15 points.

## **2. Qualification des joueurs**

- Tout participant doit être en règle avec la FFBad (licence, certificat médical,...)
- Les joueurs devront se présenter à la table de marque munis de leur licence, dès leur arrivée et ce, au moins trente minutes avant le début de leur premier match.

## **3. Tableaux**

- Le tournoi est ouvert à tous les joueurs mineurs et U19, licenciés des clubs affiliés à la FFBaD.
- Les disciplines SH, SD, DH, DD et DM seront ouvertes.
- Les classements acceptés sont N1, N2, N3, R4, R5, R6, D7, D8, D9, P10, P11, P12, NC.
- Le découpage des tableaux suit les recommandations de la Ligue Grand Est de Badminton pour assurer, aux vainqueurs et finalistes, la qualification directe au Championnat Régional du Grand Est, en utilisant le CPPH à la date du 18 décembre 2026.
- Les séries suivront les catégories d'âge :
  - "Juniors" regroupant les joueurs U19
  - "Cadets" regroupant les joueurs U17
  - "Minimes" regroupant les joueurs U15
  - "Benjamins" regroupant les joueurs U13
  - "Poussins" regroupant les joueurs U11
  - "Minibads" regroupant les joueurs U9

- 
- Chacun des participants peut s'inscrire les 3 disciplines possibles
  - Toutes les disciplines de simple, de double et de mixte se déroulent, suivant l'affluence, soit en élimination directe, soit en poules puis en élimination directe, soit en en poule unique.
  - Seuls les surclassements de partenaires de double seront autorisés à l'inscription.
  - Les organisateurs, en accord avec le Juge-Arbitre, se réservent le droit de surclasser des joueurs ou paires, avec leur accord, ou d'annuler des tableaux, dans le cas où ceux-ci sont insuffisamment représentés.

#### **4. Modalités d'inscription**

- Les inscriptions se font directement en ligne sur Badnet ou Ebad jusqu'au 29 décembre 2026. L'adresse mail de contact est : [lamiralalexandre13@gmail.com](mailto:lamiralalexandre13@gmail.com)
- Aucune inscription ne sera enregistrée par téléphone.
- Les inscriptions étant limitées à 150 joueurs, celles-ci seront prises en compte par ordre d'arrivée, dans un premier temps, puis réévaluées en fonction des capacités d'accueil.
- Le montant des inscriptions s'élève à 15€ pour 1, 2 ou 3 tableaux sans récompense. Toute inscription sera validée sans paiement. Les frais d'inscription seront facturés aux clubs après la compétition et la participation du joueur sera fonction de la politique interne de chaque club.
- Le tirage au sort aura lieu le 02 janvier 2027.
- Chaque participant inscrit doit connaître les sanctions encourues en cas de forfait après la date du tirage au sort. Il devra prévenir le club organisateur (coordonnées figurant sur la convocation) de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition, les pièces justificatives à la Ligue Grand Est de Badminton, par tout moyen prouvant la date de réception. Le recommandé avec AR n'est plus obligatoire. Le justificatif peut également être envoyé par mail à l'adresse suivante "valerie.sabigno@badmintongrandest.com". Après le tirage au sort, les forfaits seront remboursés uniquement sur justificatif.

---

## ***5. Déroulement de la compétition***

- La compétition se déroule au Gymnase Jacques Robinot, 1464, avenue du 15ème Génie 54200 Ecrouves, sur 7 terrains.
- Les différentes disciplines (simple, double, mixte) pourront se dérouler sur les deux jours de la compétition, indépendamment les unes des autres, en fonction de l'affluence, en respectant le nombre limite de match autorisé par joueur par jour (8) et afin d'établir un échéancier fluide et cohérent.
- L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation de l'échéancier initialement prévue et affichée dans le gymnase. Cependant, les horaires et l'ordre des matchs peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge-Arbitre et de l'organisation pour le bon déroulement du tournoi. Les matchs peuvent être lancés jusqu'à 59 minutes à l'avance.
- Tout participant souhaitant s'absenter, devra prévenir la table de marque et le Juge-Arbitre afin d'obtenir l'accord de celui-ci.
- A l'appel de son nom, chaque joueur a le droit à 3 minutes avant le début de la rencontre pour s'échauffer, tester les volants ; passé ce délai, le joueur non présent sur le court pourra être disqualifié par le Juge-Arbitre quel que soit le niveau de la compétition.
- Le mode d'arbitrage est majoritairement l'auto-arbitrage sauf les demi-finales et les finales qui, dans la mesure du possible, seront arbitrées. La tenue officielle d'arbitrage est obligatoire. Le juge arbitre a la faculté, à tout moment, de désigner un arbitre.
- En simple comme en double, les matchs sont disputés en deux sets gagnants de 15 points suivant le nouveau système de comptage de points.
- Le volant plume officiel sera RSL-DTL 82 Pro. Les volants seront à la charge des joueurs de l'organisateur de la compétition.
- Tout volant touchant le plafond sera déclaré faute. Tout volant touchant un élément suspendu, sera à remettre au service dans la limite de 3 essais, et déclaré faute au cours du jeu. Tout participant ne peut accéder au terrain que s'il est appelé comme joueur, coach ou arbitre.

- 
- Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer dûment complétée immédiatement après la fin de la partie ou de saisir le score sur tablette à la table de marque.
  - Le temps minimum de repos auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs est fixé à 20 minutes. Il correspond au temps écoulé entre le dernier point du match et le premier point du match suivant. Ce temps de repos peut être réduit avec l'accord du joueur intéressé.
  - L'accès aux terrains est exclusivement réservé aux participants appelés à y jouer, au Juge Arbitre, à 2 coachs par joueurs, aux arbitres désignés par le Juge Arbitre et aux membres du comité d'organisation.

## **6. Déroulement de la compétition**

- Les horaires approximatifs du tournoi seront les suivants : le samedi comme le dimanche, accueil à partir de 7h30 et fin des rencontres prévue à 19h00, le samedi et 18h00, le dimanche. Ceux-ci sont donnés à titre indicatif et pourront être modifiés à tout moment sur décision du Juge-Arbitre.

## **7. Divers**

- Les réclamations relatives au déroulement du tournoi ne seront prises en compte que par écrit et formulées par le seul responsable du club.
- Le comité départemental et le club hôte de la compétition déclinent toute responsabilité en cas de vol ou incident durant toute la durée du tournoi et il compte sur l'appui de tous pour que le tournoi se déroule agréablement et dans le respect des lieux qui vous accueillent et de tous les participants.
- L'utilisation de substances dopantes est prohibée ; la liste de celles-ci est rendue officielle par le Ministère chargé des Sports.
- Pour ce tournoi nous utiliserons appareils photos ou caméra vidéo. Nous vous rappelons que lors de manifestations organisées par la FFBaD, une ligue, un comité et/ou un club affilié à la fédération, l'image et la voix du licencié sont susceptibles d'être

---

captées par tous moyens vidéos dans le cadre des activités de la FFBaD et ce, pendant toute la durée de la saison. Tout participant au tournoi autorise le comité départemental à procéder à des captations d'image et de voix et à utiliser et diffuser, pour la promotion du badminton, les images et les voix ainsi captées, sur tous supports de communication quels qu'ils soient. Cette autorisation est consentie pour la promotion du badminton à titre gratuit pour une durée de 70 ans et vaut pour le monde entier. Votre participation au tournoi implique l'adhésion au RGC et au présent règlement. Les décisions du JA sont sans appel.

- Toute personne présente sur le lieu du tournoi devra respecter les conditions sanitaires en vigueur au moment du tournoi, au risque d'être exclue de la compétition. Selon les conditions sanitaires en vigueur au moment du tournoi, l'organisateur pourra être amené à adapter la formule du tournoi (nombre de participants, etc) ou à l'annuler (auquel cas tous les participants seront remboursés). En cas de jauge devant être réduite, l'équipe organisatrice pourra être amenée à refuser des participants déjà inscrits en priorisant les séries fortement représentées, le critère de sélection sera fonction du rang du joueur.

## **L'organisateur**

**Alexandre LAMIRAL**

*GEO 1, membre du comité  
départemental 54 en charge des  
compétitions officielles*

## **La Juge Arbitre**

**Christine JOLAIN**

*JALC, membre du comité  
départemental 54 en charge des  
officiels techniques*